



Comité Social d'Administration Local du 5 novembre 2024 en Formation Spécialisée

Ce Comité Social d'Administration local s'est tenu dans les locaux la DDFiP du Pas-de-Calais. Il a commencé à 9 h 00 et s'est terminé à 17 h 10. La présidence était assurée par M. Jean-Marc Leleu, Directeur des Finances Publiques du Pas-de-Calais puis par Mme Isabelle Ortiz, le secrétariat par M. Guillaume Gicanti et le secrétariat-adjoint par Mme Valérie Cadet de FO DDFiP 62.



Point 1 : Approbation des procès verbaux de la formation spécialisée des 26 mars et 18 juin 2024.

Point 2 : Point sur la réunion du groupe de travail du 27 septembre 2024.

Point 3 : Propositions d'utilisation des crédits 2024.

Point 4 : DUERP - PAP 2024.

Point 5 : Rapport annuel des Médecins du Travail et des Psychologues.

Point 6 : Travaux immobiliers en cours et projets à venir.

Point 7 : Bilan 2023 du télétravail.

Point 8 : Présentation des rapports de visites de délégation de la F S.

Point 9 : Compte-rendu annuel d'activité des assistantes sociales.



syndicats présents à ce Comité Social d'Administration Local

Vos représentant(e)s CFTC DDFiP 62 au Comité Social d'Administration Local :

Frédérique Monchy
Titulaire, S I P de Lens

Yann Plouviez
Suppléant, P N C D de Béthune

Sébastien Duhamel
Expert, P C E d'Arras



Point 1 : Approbation des procès verbaux de la formation spécialisée des 26 mars et 18 juin 2024 .

Ces deux procès-verbaux n'appelant pas de modification, les organisations syndicales ont donc voté POUR leur approbation.



Point 2 : Point sur la réunion du groupe de travail du 27 septembre 2024 ...

● Registre Santé Sécurité au Travail

Toutes les observations portées sur le registre dématérialisé Santé Sécurité au Travail ont été étudiées. Il n'y a pas d'observation sur les registres papier. Les signalements pour lesquels des solutions ont été apportées ont été archivés. De nombreux problèmes signalés ont été résolus ou sont en voie de l'être.

L'insuffisance de places de parking sur divers sites sont, ou vont devenir, un vrai problème sachant qu'il n'y a pas de transport en commun dans certains lieux. Au SIP de Calais, des problèmes de sécurité ont été signalés. L'ascenseur a été sécurisé. Aux SIP et SGC de Béthune, la température basse dans les locaux est un sérieux soucis pour les agents. Des travaux sont en cours afin de remédier au problème. Sur le CFP de Lens, Malgré les travaux réalisés sur le site, des difficultés persistent pour un agent lourdement handicapé. Il faudrait voir avec le Médecin du Travail s'il est possible d'envisager des aménagements mieux adaptés. Aux PCRPs d'Arras et de Boulogne, il y a un fort mal-être et anxiété des agents lié au manque d'information sur la restructuration annoncée.

Après examen, il reste 17 observations en cours (37 signalements au départ).

● Déclarations d'accidents du Travail

Il y a eu 2 nouvelles déclarations d'accident du travail depuis le dernier groupe de travail du 27 mai 2024 :

Un faux mouvement qui a généré une torsion de la cheville (a nécessité un arrêt de travail).

Une chute qui a provoqué une contusion des 2 genoux (pas d'arrêt de travail). Il y a eu une demande de reconnaissance en maladie professionnelle pour un canal carpien bilatéral.

● Fiches de signalement

On dénombre 13 fiches de signalement depuis le groupe de travail du 27 mai 2024.

11 signalements externes :

10 signalements externes font état de propos agressifs, injurieux et orduriers, d'insultes ou de menaces

1 signalement externe fait état d'appels répétés au cours d'une journée de la part d'un usager

2 signalements internes :

1 signalement fait état de relations conflictuelles avec le chef de service, qui se sont encore dégradées

1 signalement fait état de tensions au sein d'un service

La confidentialité liée aux documents transmis aux membres du groupe de travail et de la FS a été évoquée en groupe de travail

- Bilan des exercices d'évacuation incendies.

Tous les sites du département ont effectué un exercice. Les observations figurant dans les comptes-rendus d'évacuation ont été prises en considération et les consignes seront rappelées lorsque cela s'avère nécessaire.

- Formation PREVACTION

L'Assistante de Prévention a présenté le nouvel outil PREVACTION, destiné à l'élaboration du DUERP et du PAP en groupe de travail.



Point 3 : Propositions d'utilisation

des crédits 2024 ...

Concernant les crédits de l'année 2024, la somme de 120.260,94 € a déjà été votée et elle concerne :

Les aménagements de postes : 62.780,98 €

Les petits équipements : 17.276,56 €

La formation : 37.353,40 €

Autres : 2.850,00 €

Les actions engagées font 116.000,94 €

La somme de 4.260,00 € (différence entre actions votées et engagées) est en attente d'utilisation définitive.

La somme de 8.859,06 € est disponible pour l'avenir.

Le recensement qui sera mis en place permettra la distribution auprès des agents des souris ergonomiques commandées, avec si besoin, un complément de commande.

De même avec la mise en place d'une action de formation SSI (système sécurité incendie) ou encore l'achat d'une chaise d'évacuation pour une personne en situation de handicap sur le site de Boulogne sur Mer , le solde des crédits sera intégralement utilisé.



Point 4 : DUERP - PAP 2024

La direction du Pas-de-Calais a rappelé à justes raisons que l'évaluation des risques professionnels, l'élaboration d'un programme annuel de prévention (PAP) et l'amélioration des conditions de travail constituent une obligation légale pour tout employeur. Cette obligation s'applique à notre administration et se traduit par la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Conformément à la note, le recensement des risques auprès des agents a été effectué par le cadre de proximité. A cet effet, une ou plusieurs réunion(s) sur les conditions de vie au travail – risques professionnels) ont été organisées par le responsable de service dans sa ou ses structure(s) en veillant à associer, le cas échéant, les télétravailleurs.

La campagne DUERP PAP a été ouverte le 12 avril 2024 par la diffusion à l'ensemble des responsables de service de la note départementale et de sa diffusion sur Ulysse62. Cette campagne a été marquée par le déploiement du nouvel outil PREVACTION pour évaluer les risques professionnels et élaborer le PAP associé.

Un groupe de travail s'est réuni le 30 septembre 2024 dans les locaux de la Direction des Finances Publiques du Pas-de-Calais à Arras. Il était constitué des 13 participants suivant :

- L'Inspecteur Santé Sécurité du Travail
- L'infirmière du cabinet médical d'Arras
- Le délégué à la sécurité / service immobilier
- 5 représentants du personnel
- 5 chefs de service de différents métiers : SIP, SIE, SPFE, SGC et contrôle fiscal

3 risques ont été classés en priorité 1 :

Immeuble de Boulogne sur Mer : Il n'y a pas de possibilité d'évacuation d'un agent ayant des difficultés à se déplacer et situé au 3ème étage du bâtiment.

Immeuble de Bruay : Compte tenu des horaires atypiques du site, il y a un risque d'agression lors de l'ouverture et fermeture du site. Les horaires doivent être modifiés.

SIP de Calais : L'estrade de l'espace accueil est dangereuse car elle ne comble pas tout l'espace risque de chute en arrière.

Le programme annuel de prévention (Pap) est constitué de l'ensemble des actions de prévention envisagés validés par le groupe de travail. A l'issue du groupe de travail, 98 actions ont été validées :

- 3 en priorité 1
- 35 en priorité 2
- 60 en priorité 3

Le Pap les reprend de façon exhaustive. Il sera complété du coût estimé de réalisation de l'ensemble des actions à l'issue de la campagne. Ces informations seront transmises lors de la présentation du bilan prévue au 1er trimestre 2025.

CFTC DDFiP 62 félicite l'assistant de prévention pour ce travail minutieux malgré l'utilisation d'un nouvel outil informatique.



Point 5 : Rapport annuel des Médecins du Travail et des Psychologues ...

L'effectif total des agents concernées dans notre département est de 1.394 agents.

Les services ou unités DDFIP du Pas-de-Calais :

>>> Secteur Arras, Dr KERRACHE

Arras, Aubigny-en-Artois, Auchel, Avesnes-le-Comte, Bapaume, Béthune, Beuvry, Bruay-la Buisnière, Douvrin, Frevent, Fruges, Henin-Beaumont, Hersin-Coupigny, Houdain, Laventie, Lens, Lievin, Lillers, Marquion, Pernes-en-Artois, Saint-Pol, Saint-Venant et Vitry-en-Artois

Aire-sur-la-Lys, Ardres, Audruicq, Berck-sur-Mer, Boulogne, Calais, Campagne-les-Hedins, Desvres, Fauquembergues, Guines, Le Touquet, Lumbres, Marquise, Montreuil-sur-Mer, Outreau et Saint-Omer,

Visites médicales : les données chiffrées

Nombre Visite/Agent : 337	Total visite
01 - Visite médicale de reprise après arrêt pour congé ordinaire de maladie de plus de 30 jours	5
01 - Visite médicale occasionnelle spontanée	39
01 - Visite médicale périodique SMQ	5
02 - Visite médicale occasionnelle demandée par l'agent à l'administration (art 24-2)	51
02 - Visite médicale périodique SMPP	142
03 - Visite médicale de pré-reprise suite à CLM/CLD/CGM (Art.43)	3
03 - Visite médicale de reprise pour les agents réintégrés après un CLM/CLD/CGM	2
03 - Visite médicale occasionnelle à la demande de l'administration autre motif (art. 24-3)	35
03 - Visite médicale périodique SMPH	14
04 - Visite médicale de pré-reprise à la demande de l'agent	2
04 - Visite médicale occasionnelle pour une urgence	2
04 - Visite médicale périodique SMS	31
05 - Visite médicale occasionnelle pour les femmes enceintes	1
05 - Visite médicale de pré-reprise à la demande de la direction	1
06 - Visite médicale occasionnelle suite AT	1
06 - Visite médicale de reprise suite à CITIS sup à 30 jours suite à AT	1
17 - Visite médicale occasionnelle agent en temps partiel thérapeutique	2
Total visite	337

Les conclusions sont les suivantes :

- Les visites médicales pour les suivis particuliers restent les visites les plus fréquentes en 2023.
- La gestion du télétravail médical ainsi que l'organisation du temps partiel thérapeutique sont les motifs les plus fréquents des visites médicales.
- Une surveillance particulière des effets du NRP sur les agents se poursuit .



Point 6 : Travaux immobiliers en cours et projets à venir ...

>>>Travaux immobiliers en cours :

Cela concerne le PNCD / CFIP Béthune L'essentiel des travaux est réalisé. Courant octobre les agents techniques du CFIP de Béthune ont réalisé les travaux de peinture. Les opérations de réorganisation des archives se poursuivent. Le déménagement devrait, comme prévu, se dérouler fin novembre pour une installation de l'équipe la première semaine de décembre.

Le patio sera accessible à l'ensemble des agents sans passage obligé par la cantine.

>>>Travaux immobiliers à venir :

1 Accueil – organisation circulaire Stratégies Relations Publiques SRP

Plusieurs réunions ont été tenues sur les 3 sites visés en 2024 avec l'ensemble des services concernés par la réception du public. La future organisation a été présentée par les divisions Budget Immobilier Logistique, Stratégie et Communication et Assiette et Missions Foncières.

- Lens : 8 octobre
- Béthune : 10 octobre
- Boulogne : 24 octobre. Les travaux auront débuté sur les 3 sites avant la fin de l'année et s'achèveront début 2025.

Béthune sera le premier site impacté avant Boulogne puis Lens en fonction des crédits alloués (100.000 euros par site). La direction s'interroge sur la poursuite de ces aménagements sur l'ensemble des sites dans un avenir proche faute de financement. C F T C DDFiP 62 constate qu'une fois de plus l'annonce ne sera pas forcément suivi d'effets pour une mise en sécurité totale des agents- espace professionnel sécurisé.

2 Arras – réflexion sur nos implantations

La réunion de lancement de l'étude s'est tenue le 9 octobre. Les chargés de mission du prestataire ont visité les 4 bâtiments concernés. Un questionnaire a été adressé à toutes les entités qui sont implantées dans les locaux visés par l'étude (les services de la DDFIP, l'action sociale, les organisations syndicales et l'ATSCAF). L'objectif du questionnaire est de récolter les besoins particuliers à chacun et les modes d'organisation.

>>> Sécurité

Le bâtiment FOCH a basculé dans le marché SCUTUM. La centrale d'alarme et les contrôles d'accès ont été modifiés. Désormais, seuls les agents du bâtiment sont dotés d'une carte d'accès. Le marché ne prévoit pas de doter en carte, des agents travaillant à Brassart.



Point 7 : Bilan 2023 du télétravail ...

Au 31 décembre 2023, 54.924 agents de la DGFIP bénéficiaient d'une ou plusieurs autorisations de télétravail répartis entre les catégories A+ (11,1%), A (24,1%), B (43,6%) et C (21,2%).

Dans notre département , 248 personnes de catégorie A (Inspecteurs, Inspecteur divisionnaire, Inspecteur Principal, et AFIPA), 441 personnes de catégorie B et 220 personnes de catégorie C bénéficiaient d'une ou plusieurs autorisations de télétravail au cours de l'année 2023, soit un total de 909 agents.

Situation au 30 juin sur le département du Pas-de-Calais :

898 télétravailleurs (232 personnes en catégorie A, 451 en catégorie B, 221 en catégorie C et 1 contractuel) qui se répartissent de la façon suivante selon les 2 types de contrat :

Nombre d'agents	Catégorie A et A+	Catégorie B	Catégorie C	Hors catégorie	Catégorie / Grade
Télétravail ponctuel	217	377	155	1	748
Télétravail régulier	48	204	131	1	377

S'agissant de la répartition Hommes/Femmes , la situation au mois de septembre 2024 est la suivante :

	Nombre	Pourcentage
Femmes	443	63 %
Hommes	258	37 %

Le télétravail est présent dans chaque type d'activité :

	Nombre	Pourcentage
S I P	100	14 %
S I E	81	12 %
S G C / TRE	196	28 %
C F (dont P N C D)	87	12 %
Direction (dont C D C Lens)	153	22 %
FONCIER	43	6 %
S P F E	41	6 %

L'effort d'équipement informatique a concerné l'ensemble des structures de la DGFIP. Ainsi, au plan national, le taux d'équipement en matériel nomade est passé de 20 % fin 2019 à 92 % fin 2023. Au niveau local en 2023 , la DDFIP du Pas-de-Calais s'est dotée de 115 téléphones portables et environ 70 écrans de confort à domicile ont été remis aux agents.

Les formations au télétravail se sont poursuivies en 2023 avec plus de 5.000 agents au niveau national formés dans le cadre de la formation continue et de la formation initiale. Les formations demeurent disponibles mais sont moins sollicitées.

Le suivi des aménagements de poste a continué de bénéficier d'une attention particulière à travers le retour des fiches de visite des médecins du travail qui ont préconisé le télétravail pour raisons médicales afin, notamment, de protéger les agents vulnérables.

C F T C DDFIP Pas-de-Calais veillera à ce que la mise en place du Télétravail soit possible pour chaque agent autonome sans contrainte de service notamment à travers le Télétravail flottant. En effet, ce mode de fonctionnement favorise à la fois l'agent et le service par une flexibilité accrue.



Point 8 : Présentation des rapports de visites de délégation de la F S ...

>>> Visite de la délégation de la F S au SDIF Arras le 25 juin 2024 :

Une visite de la délégation de la FS a eu lieu le 25 juin 2024 au SDIF d'ARRAS pour une enquête sur les conditions de travail et l'installation matérielle des agents . Les locaux ont été totalement rénovés et modernisés, les espaces sont spacieux et lumineux, avec des espaces dédiés au travail et à la convivialité (salle café et détente) , les mobiliers sont neufs .

Après un échange avec les agents et l'équipe encadrante , les avis sont globalement très positifs. Des problèmes sont néanmoins présents comme :

Le débit Internet très lent.

Des difficultés avec les applications.

L'acoustique qui est dégradée , les espaces sont très grands donc il y a des difficultés de communication entre collègues.

Bureaux des encadrants sans porte.

Le bruit de la colonne de ventilation de la cantine.

L'éclairage automatique reste constamment allumé malgré la grande luminosité.

La salle de réunion est mal isolée.

Le manque d'effectifs et les tâches de travail qui continuent de s'accroître.

>>> Visite de la délégation de la S F au CDFIP de Boulogne sur Mer le 20 juin 2024 :

Cette visite c'est bien passée, l'ambiance entre collègues est bonne et c'est un point important. Cependant, il y a encore certains points qui mériteraient une intervention de la Direction...

Le parking est trop restreint. Les places avec arceaux sont surtout réservées aux nomades mais 3 sont inutilisables, 1 arceau est à remplacer, il a été écrasé par un camion en manœuvre. Les agents stationnent les uns derrière les autres et connaissent les voitures de leurs collègues. Ils peuvent ainsi se contacter pour demander le déplacement d'un véhicule éventuellement gênant. Le souci de cette organisation est qu'il ne faut pas espérer partir rapidement. L'annonce de l'installation d'un carport pour motos a été mal perçue car celui-ci va encore diminuer le nombre de places de parking disponibles. Le message de la direction leur indiquant les parkings à proximité a été très mal perçue également. Certains vont devenir payants sauf pour les résidents de la communauté d'agglomération de Boulogne S/M. Le plan de mobilité ne leur apporte pas de solution. Le petit parking situé au niveau des remparts est maintenant réservé aux personnes porteuses de handicap.

Pour la Sécurité l'évacuation est impossible au niveau des box d'accueil en cas de problème avec un usager. Les multiprises sont non sécurisées dans certains services, Point fort à signaler : affichage des évacuations mis à jour régulièrement et présent à tous les étages. Le gardien adjoint du gestionnaire de site est très efficace et réactif.

Tous les services rencontrent des problèmes applicatifs (bugs, indisponibilité, lenteur des applications), la DG se veut moderne mais ne s'en donne pas les moyens et les usagers râlent...

Le manque d'effectif, la surcharge de travail pèsent sur les agents présents. Les restructurations à venir ne laissent pas augurer un avenir serein, le climat général dans les services est très anxieux. Le manque d'informations et de communication de la part de la direction a été également souvent évoqué. Les agents se sentent abandonnés et méprisés.



Le service social du département du Pas-de-Calais intervient pour 1.427 actifs de la DDFIP. Son périmètre d'intervention est l'ensemble des postes financiers présents dans le département. L'équipe du service social sur le département est composée de deux assistantes sociales : Madame Sylvie NIELLINI qui se consacre aux agents DGFIP des arrondissements d'Arras (sauf L. Montuelle) et de Calais. - Madame Céline LELEUX avec le secteur suivant : services DGFIP situés dans les arrondissements de Béthune, Boulogne sur mer, Lens, Montreuil sur Mer, Saint Omer et Arras L. Montuelle.

Les assistances sociales ont plusieurs objectifs important :

- Conforter la politique ministérielle dans le cadre de la mise en place des CSA/FS directionnels.
- Prévenir les risques liés aux projets de réorganisation et mettre en œuvre des mesures de prévention.
- Développer une approche organisationnelle du télétravail.
- Poursuivre le développement de la culture de prévention par une politique de formation.
- Prévenir les risques de désinsertion professionnelle.

En 2023, il y a eu 180 agents actifs de la DDFIP du Pas-de-Calais qui ont bénéficiés d'un accompagnement du service social sur un effectif global de 1427 soit 12.61% des actifs. En 2022, le nombre d'agents de la DDFIP pris en charge était de 44 pour l'ensemble du département.

Comme les années précédentes ce sont les cadres C qui font le plus souvent appel aux services. Ceci peut s'expliquer par le montant des rémunérations. En cas de difficultés de la vie un budget de cadre C est plus rapidement déséquilibré (séparation, endettement, maladie, handicap, deuil). Parmi ces 180 agents, 124 femmes ont fait appel aux services contre 56 hommes.

Cette année il y a eu 20 visites de service. La visite de service est un outil d'intervention permettant aux assistantes de service social de faire connaître leurs missions, d'être mieux identifiée et d'exercer une veille sociale sur les services de leur secteur. Chaque visite se déroule de la manière suivante : une date est fixée avec le chef de service, dans le respect des nécessités du service.

Il y a des permanences sociales qui permettent d'être présents sur l'ensemble du territoire du département. Les assistances sociales privilégient les permanences sur rendez-vous pour des raisons d'organisation. Madame Sylvie NIELLINI se rend un jeudi par mois et sur demande au Centre des Finances Publiques de Calais. Madame Céline LELEUX, quant à elle, se déplace un mardi sur deux entre les sites suivants: CFP de Béthune, CFP de Saint-Omer et CFP de Boulogne sur Mer.

L'année 2023 a été extrêmement dense avec l'intensification des visites de service. Ensemble les assistances sociales ont également géré les suites de l'action collective avec le traitement de situations sur ce thème qui a été porté à notre connaissance, la présentation de l'action en séminaire, les réponses apportées aux collègues souhaitant s'investir sur ce sujet. Enfin le service social s'est mobilisé avec force et réactivité afin de faire face aux demandes des agents impactés par les inondations.

C F T C DDFIP Pas-de-Calais remercie les deux assistantes sociales pour leur disponibilité et leur implication auprès des collègues.

Des questions diverses ont été abordées :

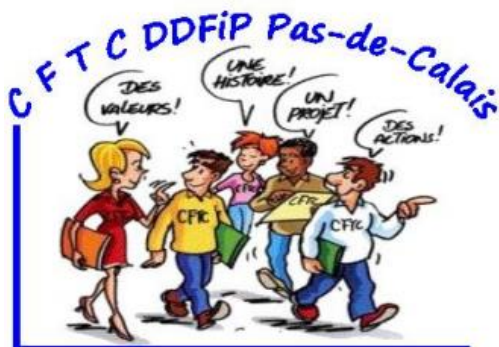
- Demande de création de place de parkings réservées au covoiturage et au chargement de véhicules électriques notamment sur le site de Béthune : la direction refuse toute extension du parking et réservera des places sur le parc existant pour le covoiturage.
- La réception d'un nombre suffisant de nouveaux casques permettra de répondre à la demande des agents dès sollicitation.
- Pourtant cause de nombreux problèmes, la réparation du parking à l'entrée du personnel de la direction ne peut être effectuée par nos services, celle-ci incombe au propriétaire.
- Un exercice incendie devra être effectué au centre de contact de Lens avant la fin de l'année.
- L'accès aux toilettes pour les usagers sera limité aux personnes en difficultés afin de préserver la sécurité de nos locaux. Ces personnes « sensibles » devront être accompagnées systématiquement.



Votre **C**onfiance
est notre **F**orce.

Votre vie au **T**ravail

Notre **C**ombat.



Connaissez-vous les valeurs de la CFTC ? Elles ont un socle commun : l'humain avant tout. Nous nous rassemblons autour du « Mieux vivre ensemble », ainsi que de la tolérance, du partage et de l'entraide. En un mot comme en cent, voyez Plus grand avec la CFTC.